



**Projet de résolution : l'inscription de la commune de Chastre dans l'action Printemps de la Mobilité 2011** (9 au 13 mai 2011) lancée par la Région wallonne.

Vu le code de la démocratie locale, en particulier son article L1122-24.

Vu l'engagement de la Commune de Chastre dans divers projets de mobilité avec les écoles et en vue de soutenir cette dynamique

Vu l'existence de cette initiative proposée par la Région Wallonne et qui consiste en 5 projets « clé sur porte », conçus avec des associations actives dans le domaine de la mobilité et expérimentées dans le travail en milieu scolaire. Ces projets sont des animations destinées à mobiliser à la fois les élèves, les enseignants, les directions, les élus locaux et les administrations communales en partenariat.

Vu la possibilité de s'inscrire pour le 29 octobre dans l'un ou l'autre des 5 projets (décrits dans des fiches projets accessibles sur le site

[http://semaine.mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/2010/printemps\\_de\\_la\\_mobilite.html](http://semaine.mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/2010/printemps_de_la_mobilite.html)

Concrètement le projet d) ne sera pas privilégié puisqu'il vise un partenariat entre une école primaire et une école secondaire.

**a) L'école au bout des pieds** (enfants de 11-12 ans) vise à lancer, au sein d'une école installée dans le village ou le quartier, une dynamique pour que plus d'élèves s'y rendent à pied. Pour y parvenir, deux classes pionnières d'une même école s'impliqueront dans la mise en place d'itinéraires piétons adaptés et sécurisés (zone de dépose-minute, signalisation, Pédibus...) à destination de l'ensemble de l'école.

**b) Construire son REVe !** Le REVe (Réseau des Ecoliers à Vélo) consiste en la réalisation, par une classe de 5ème ou 6ème primaire, d'un réseau d'itinéraires conseillés pour rejoindre l'école ou le centre de la commune en partant des 4 points cardinaux de la commune et sur un rayon de +-4 km.

**c) E'change de Mobilité**

Il s'agit d'un jumelage entre deux classes pour organiser une semaine de découverte à vélo et pour échanger et réfléchir sur la mobilité dans sa commune.

**d) Génération Tandem Scolaire** (non applicable sur Chastre)

Concrètement, un enfant du dernier cycle de l'enseignement primaire ou du premier degré de l'enseignement secondaire est encadré, à vélo sur le trajet domicile-école, par un jeune de la fin du secondaire. Ensemble, ils forment un tandem.

**e) Covoiturage scolaire « Schoolpool »**

Le Schoolpool est une variante du covoiturage classique. Il invite les élèves et les parents d'écoliers qui viennent seuls en voiture à partager celle-ci pour se rendre à l'école. Il s'agit de s'inscrire à l'école, via internet, dans la banque de données spéciale 'schoolpool'. Les candidats schoolpoolers doivent alors prendre contact avec les éventuels chauffeurs/passagers pour régler les modalités du voyage.

Vu enfin l'intérêt de soutenir des projets de mobilité également au moment du printemps, en début de la meilleure saison

Le Conseil communal de Chastre, après en avoir délibéré par ... voix pour, ... voix contre et ... abstentions,

DECIDE:

Art 1 D'inscrire la commune de Chastre à cette action

Art 2 De charger le Collège communal de veiller à la bonne suite de cette décision